

La terminologie et la pratique du développement

Les nombreux sujets qui seront débattus au cours de ce séminaire présentent un grand caractère d'actualité et revêtent une grande importance pour tous ceux qui s'intéressent sérieusement au concept de développement.

Questions d'actualité, car de nos jours, le développement des terminologies dans la plupart des langues n'est plus laissé au hasard. Au contraire, on voit de plus en plus d'actions concertées en cette matière: la liste des gouvernements, des organisations nationales ou internationales qui œuvrent d'une façon ou d'une autre au développement et à l'harmonisation des terminologies s'enrichit chaque jour, de même que l'inventaire des projets et travaux de terminologie qui doit être sans cesse remis à jour.

Questions d'importance, aussi, à une époque où l'on parle de plus en plus de développement global et de développement durable, pour reprendre l'expression à la mode et on observe un foisonnement de projets d'aménagement linguistique qui s'inscrivent dans des programmes plus vastes de développement. À cet égard, les pays de la francophonie du Sud sont devenus de véritables chantiers de développement linguistique favorisant une démarche socio-terminologique.

Les problèmes de développement et de l'aménagement linguistique sont

au cœur des préoccupations du Rint. En effet, dès 1985, au cours du colloque *Terminologie et technologies nouvelles*, qui allait conduire à la création du Rint (1), de nombreux experts se sont efforcés de mettre en relief les rapports qui existent entre le développement technologique et le développement des langues, et plus particulièrement, celui des terminologies.

Ces questions sont également présentes dans les statuts du Rint, dont les principaux objectifs se lisent comme suit:

- Adapter la langue française à l'expression de la modernité scientifique et technique;
 - Fournir aux francophones les outils d'expression dont ils ont besoin dans les domaines nouveaux, notamment des sciences et des techniques;
 - Favoriser, parallèlement au développement du français, le développement des langues nationales dans l'espace francophone du Sud.
- La réalisation de ces objectifs ambitieux doit contribuer à la satisfaction des besoins de développement terminologique provoqués par le renouvellement technologique ou par la volonté de moderniser les langues.

Si les changements technologiques sont le moteur de l'évolution des terminologies, on pourrait aussi se demander dans quelle mesure la modernisation des langues peut contribuer à préparer le

(1) *Actes du colloque « Terminologies et technologies nouvelles »*, 1988: Paris-La Défense, 9 au 11 décembre 1985, Montréal, Office de la langue française, Gouvernement du Québec.

(2) De Robillard, Didier, 1989: « Vers une approche globale des rapports entre langue et économie », dans *Langues, économie et développement*, tome 7, Aix-en-Provence, Institut d'études créoles et francophones, p. 39-65.

Allocution

d'ouverture

terrain du développement technologique dans une société. C'est en tout cas l'un des objectifs que vise l'aménagement linguistique, qu'il s'agisse de l'aménagement du statut, qui détermine les conditions d'utilisation d'une ou de plusieurs langues sur un territoire donné, ou qu'il s'agisse de l'aménagement du corpus, qui vise à rendre une langue plus performante et plus efficace pour répondre aux besoins des locuteurs.

Voilà donc posée la question de la place et de l'importance de l'aménagement linguistique parmi les composantes du développement économique et social. C'est un sujet très vaste et un examen sommaire ne permet pas facilement l'établissement de liens directs entre aménagement terminologique et développement économique. Il est vrai que les tentatives de démonstration ont été jusqu'ici peu nombreuses et pas toujours convaincantes en dehors du cercle étroit des terminologues et des spécialistes de l'aménagement linguistique.

Ce n'est probablement que par l'examen d'expériences vécues de développement ayant une composante linguistique et terminologique que l'on pourra faire ressortir des liens étroits et significatifs.

Une autre piste pour faire progresser le débat réside dans l'examen des différentes fonctions de la terminologie, puis dans l'observation du rôle et de la place de

ces fonctions dans les diverses facettes du développement. Voici quelques exemples.

Il y a tout d'abord la fonction conceptuelle et cognitive de la terminologie. Il n'est guère possible de songer au développement des connaissances sans terminologie. Dans le processus de l'éclosion et du développement des connaissances, le caractère dénominationnel de la terminologie est mis à contribution dans la description et l'organisation du savoir sans lequel il n'y a pas de développement possible.

Par ailleurs, la fonction communicationnelle de la terminologie trouve son application dans le transfert des connaissances. La complexité et la technicité du monde contemporain ne peuvent s'exprimer que par le recours de systèmes terminologiques adéquatement développés et sans cesse remis à jour.

À ce chapitre, il y aurait également beaucoup à dire sur l'importance de la maîtrise d'une terminologie pour l'apprentissage et pour l'appropriation des connaissances. Et l'on peut très certainement démontrer que l'effet de l'apprentissage est plus important et plus durable s'il s'effectue dans la langue de l'apprenant, à la condition que la terminologie soit élaborée, qu'elle soit accessible et qu'elle soit largement diffusée.

Cette fonction de communication de la terminologie transparait également dans les

échanges commerciaux et dans le transfert des technologies, qui s'accompagnent bien entendu de communications spécialisées dans lesquelles la terminologie est omniprésente. Ici, la terminologie joue un rôle socio-économique qui nous rapproche également du concept de développement.

Et il en va ainsi de l'ensemble des fonctions de la terminologie qui trouvent leur compte dans le processus du développement. La poursuite de ces différentes filières peut donc nous conduire à rendre plus évidents les rapports qui existent entre langue et économie et plus particulièrement entre aménagement terminologique et développement économique, dans son sens le plus large.

C'est en partie l'ambition de ce séminaire qui apportera sans doute, à sa manière, une contribution à l'établissement d'une discipline qui n'existe pas encore mais que Didier de Robillard nomme déjà *l'éconolinguistique*.

*Le Secrétaire général,
Louis-Jean Rousseau.*